

SIVOM DU CANTON DE JONZAC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

DU 22 Juillet 2020

L'an deux mille vingt le 22 juillet 2020, à 18 h 00, le Comité Syndical dûment convoqué le 16 juillet 2020, s'est réuni à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Christophe CABRI, Président.

Etaient présents : TAISNE Gérard, RODE Michel, JOLY Marie-Eve, PICQ Patrick, DROUET Marylène, GIRAUDEAU Danielle, POTIER Jean-Philippe, BROSSARD Nathalie, CABRI Christophe, BELOT Claude, BARDON Sébastien, CLEMENT Ludovic, HO-YOU-FA Frantz, JAMET Annick, MICHEL Raymond, OUVRARD Frédéric, TRUFFERT Michèle, PENAUD Michel, RENOUX Bernard, BERTHELOT Patrick, DESTOUCHES Rodolphe, MAISTRE Jean-Pierre, BERTRAND Bernard, MOULIN Patrice, EDOUARD Loïc, GARREAU Stéphane, ROY Micheline, BOURSIER Eric, FRANCHETERRE Patrick, LETELIER Evelyne, BRISSON Marie-Claire.
Procurations : MARTIAL Claude à MAISTRE Jean-Pierre, NOCQUET Didier à ROY Micheline.
Absents excusés : PUYMERAS Patrice, LUTARD Emmanuel, GRASSET Rosa, MARTIAL Claude, NOCQUET Didier.

Nombre de délégués du Comité Syndical en exercice : 36

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Nombre d'absents excusés : 5

Nombre d'absents ayant donné procuration : 2

Madame JOLY Marie-Eve a été élue secrétaire.

Installation du Comité Syndical, désignation d'un secrétaire de séance et élection du Président.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, doyen, qui, après l'appel nominal, a déclaré installé :

PUYMERAS Patrice, TAISNE Gérard, RODE Michel, JOLY Marie-Eve, PICQ Patrick, DROUET Marylène, GIRAUDEAU Danielle, LUTARD Emmanuel, POTIER Jean-Philippe, BROSSARD Nathalie, CABRI Christophe, BELOT Claude, BARDON Sébastien, CLEMENT Ludovic, GRASSET Rosa, HO-YOU-FA Frantz, JAMET Annick, MICHEL Raymond, OUVRARD Frédéric, TRUFFERT Michèle, PENAUD Michel, RENOUX Bernard, BERTHELOT Patrick, DESTOUCHES Rodolphe, MARTIAL Claude, MAISTRE Jean-Pierre, BERTRAND Bernard, MOULIN Patrice, EDOUARD Loïc, GARREAU Stéphane, NOCQUET Didier, ROY Micheline, BOURSIER Eric, FRANCHETERRE Patrick, LETELIER Evelyne, BRISSON Marie-Claire.

Dans leurs fonctions de délégués syndicaux.

Monsieur Claude BELOT, le doyen d'âge parmi les membres du Comité Syndical a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire Madame JOLY Marie-Eve.

Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Comité syndical a désigné les personnes suivantes comme assesseurs :

- M. DESTOUCHES Rodolphe

- M. FRANCHETERRE Patrick

Un délégué syndical est candidat : M. CABRI Christophe

Premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	32
f. Majorité absolue	17

A obtenu :

M. CABRI Christophe : 32

Monsieur CABRI Christophe a été proclamé Président et a été immédiatement installé. Il remercie très sincèrement tous les délégués de la confiance qui lui a été renouvelée.

Détermination du nombre de Vice-Présidents

Le Président propose 4 Vice-Présidents, selon Les statuts du SIVOM prévoyant en son article 4, quatre vice-présidents, le comité syndical a fixé à l'unanimité à 4 le nombre des vice-présidents du comité syndical.

Elections des Vice-Présidents

Pour l'élection **du 1^{er} Vice-Président**, Monsieur Cabri propose la candidature de Madame GIRAUDEAU Danielle.

-Nombre de votants : 33

- Abstention : 0

- Pour : 33

Sans abstention et sans vote contre, Madame GIRAUDEAU Danielle est élue à l'unanimité des suffrages.

Madame GIRAUDEAU Danielle ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1^{ère} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

Pour l'élection du **2^{ème} Vice-Président**, Monsieur Cabri propose la candidature de Monsieur MARTIAL Claude.

-Nombre de votants : 33

- Abstention : 0

- Pour : 33

Sans abstention et sans vote contre, Monsieur MARTIAL Claude est élu à l'unanimité des suffrages.

Monsieur MARTIAL Claude ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Pour l'élection du **3^{ème} Vice-Président**, Monsieur Cabri propose la candidature de Madame JAMET Annick.

-Nombre de votants : 33

- Abstention : 0

- Pour : 33

Sans abstention et sans vote contre, Madame JAMET Annick est élue à l'unanimité des suffrages.

Madame JAMET Annick ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

Pour l'élection du 4^{ème} Vice-Président, Monsieur Cabri propose la candidature de Monsieur BERTHELOT Patrick.

-Nombre de votants : 33

- Abstention : 0

- Pour : 33

Sans abstention et sans vote contre, Monsieur BERTHELOT Patrick est élu à l'unanimité des suffrages.

Monsieur BERTHELOT Patrick ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du Secrétaire et secrétaire adjoint

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Christophe CABRI, élu Président, à l'élection du Secrétaire et Secrétaire adjoint.

Election du Secrétaire

Pour l'élection du secrétaire, Monsieur CABRI Christophe propose la candidature de Madame JOLY Marie-Eve.

Sans abstention et sans vote contre, Madame JOLY Marie-Eve a été proclamée secrétaire à l'unanimité des suffrages

Election du Secrétaire Adjoint

Pour l'élection du secrétaire adjoint, Monsieur CABRI Christophe propose la candidature de Monsieur MAÏSTRE Jean-Pierre

Sans abstention et sans vote contre, Monsieur MAÏSTRE Jean-Pierre a été proclamé secrétaire adjoint à l'unanimité des suffrages.

Election des représentants du SIVOM au Conseil d'Administration du Collège de Jonzac

Le nouveau Comité Syndical élu doit procéder à l'élection des représentants du SIVOM au sein du Conseil d'Administration du collège de Jonzac.

Monsieur CABRI propose la candidature de Madame GIRAUDEAU Danielle comme représentante titulaire, et Madame TRUFFERT Michèle comme représentante suppléante.

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité, à mains levées, l'élection des élues précitées pour représenter le SIVOM du Canton de Jonzac au collège.

Election des délégués au Syndicat Départemental de la Voirie

Le Président informe le Comité Syndical de la nécessité pour le SIVOM d'élire, suite au renouvellement des Conseillers Municipaux, ses délégués au Syndicat Départemental de la Voirie.

Le Comité Syndical en ayant délibéré, décide à l'unanimité d'élire les délégués suivants :

Délégué titulaire

- Monsieur BERTHELOT Patrick, délégué de la commune de Réaux sur trèfle

Délégués suppléants

- Monsieur BERTRAND Bernard, délégué de la commune de St Martial de Vitaterne
- Monsieur FRANCHETERRE Patrick, délégué de la commune de Vibrac

Délégué Titulaire

- Monsieur CABRI Christophe, délégué de la commune de Jonzac

Délégués suppléants

- Madame JAMET Annick, déléguée de la commune de Meux
- Monsieur TAISNE Gérard, délégué de la commune d'Agudelle

La notification en sera faite au Syndicat Départemental de la Voirie à Saintes.

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le Président indique au Comité Syndical que suite au renouvellement des Conseils municipaux, il convient de procéder à la mise en place de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du SIVOM.

Cette commission se compose d'un Président et de 3 membres titulaires, chacun d'entre eux ayant un suppléant désigné.

Le Comité Syndical en ayant délibéré, décide de désigner les membres suivants :

Président : Monsieur CABRI Christophe ou son représentant Madame GIRAUDEAU Danielle.

Membres :

Titulaires

M. RODE Michel
M. PICQ Patrick
M. GARREAU Stéphane

Suppléants

M. EDOUARD Loïc
M. BOURSIER Eric
M. DESTOUCHES Rodolphe

Délégations du Comité Syndical au Président.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de donner délégation au Président, pour la durée du mandat, à l'effet :

1. d'autoriser les demandes de subventions au profit du SIVOM et d'approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires ;
2. de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
3. De passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget ;
4. d'accepter et de signer les conventions de stage ;
5. de décider de la conclusion de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
6. d'encaisser des chèques de remboursement d'assurance liés aux indemnités de sinistre ;
7. d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

Conventions avec les piscines de Réaux sur Trèfle, Vibrac et les Antilles de Jonzac – Participation 2020 et Participation complémentaire pour Réaux sur Trèfle année 2019

Monsieur le Président rappelle les participations 2019, et informe les délégués de celles présentées pour l'année 2020.

Le Comité Syndical approuve les participations suivantes et autorise le Président à signer des conventions avec :

- la Commune de REAUX SUR TREFLE gérant la piscine de REAUX SUR TREFLE malgré qu'elle n'a pas pu ouvrir cet été pour problème technique (fuites d'eau très conséquentes, perte de 100 m³ et 60 cm par jour et ajouté à cela la crise sanitaire) pour se consacrer aux travaux. L'heure est à l'étude des travaux avec les entreprises. Le SIVOM renouvelle la participation de 2020 de 11 550.00 € afin d'aider aux travaux.
- le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Aire de Loisirs et la piscine de la Pimpérade, gérant la piscine de VIBRAC qui a ouvert le 04 juillet avec la mise en place d'un protocole sanitaire, pour le versement d'une participation forfaitaire de 11 550,00 € au titre de l'année 2020.
- la Communauté de Communes de la Haute Saintonge pour les Antilles de JONZAC, pour les enfants de moins de 16 ans domiciliés sur les communes du SIVOM de JONZAC qui pourront bénéficier d'un accès gratuit aux Antilles de JONZAC pour la période du 4 Juillet au 30 Aout 2020 et le versement d'une participation de 6 300,00 € TTC.
- Monsieur le Maire de Réaux, Monsieur Patrick BERTHELOT sollicite une participation complémentaire pour l'année 2019 de 6 983.97 €

Les participations 2020 ainsi que la participation complémentaire 2019 pour Réaux sur Trèfle sont adoptées à l'unanimité.

Compte Administratif 2019 – Adoption du compte de gestion 2019 et Affectation du résultat 2019
(annexe ci-jointe)

- un excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2019	39 760.97 €
- un excédent d'investissement cumulé au 31/12/2019	80 158.52 €

Soit un excédent global au 31/12/2019	119 919.49 €

Monsieur LASSALLE indique que l'excédent du compte de gestion est conforme au compte administratif. Le compte de gestion est donc adopté à l'unanimité.

Cotisations statutaires

Le Président, rappelle que la cotisation statutaire est de 12.00 € par habitant et propose à son assemblée de garder la cotisation à 12.00 €.

Le comité syndical adopte à l'unanimité la cotisation à 12.00 €.

Budget Primitif 2020 (annexe ci-jointe)

Le président donne lecture des grandes lignes du budget.

Le budget global 2020 s'équilibre à :

- 297 500.00 € en section de fonctionnement
- 90 000.00 € en section d'investissement

Soit un budget global de 387 500.00 €

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

Subventions 2020

Le Président propose que les subventions suivantes soient accordées :

Bénéficiaires	Montant de la subvention
Collège de Jonzac	6 000,00 €
Refuge SPA de Bois Rulaud	3 771,00 €
Fédération Départementale de groupement de défense contre les Organismes nuisibles de la Charente-Maritime - FDGDON	2 514,20 €
Association des Donneurs de Sang bénévoles	1 200,00 €
L'Entraide Caritative Cantonale	7 112,00 €
C.A.A.T.S	1 200,00 €
Halte-garderie Jonzac (acompte 2020)	19 154.00 €
Centre de Loisirs Jonzac (acompte 2020)	31 975.00 €
Provision disponible	5 000,00 €

Les propositions sont accordées par l'ensemble du Comité Syndical.

Questions diverses

Frelons asiatiques :

Le Président, Christophe CABRI informe son comité syndical qu'il n'y a plus de pièges pour les frelons asiatiques à disposition des communes, un devis auprès de la FDGDON 17 a été fait pour 300 pièges à 8.00 € pièce soit un total de 2400.00 €. Une forte augmentation du prix est constatée, en 2016 le prix à l'unité était de 5.50 €.

Le comité syndical valide à l'unanimité le devis pour l'achat des pièges. Ces pièges sont destinés aux bâtiments et espaces communaux.

Monsieur le Maire de Réaux sur Trèfle, Monsieur Patrick BERTHELOT demande si on pourrait étendre la distribution aux habitants des communes si des personnes en demandent le cout à leur charge. Le SIVOM pourrait demander auprès des mairies quel serait le besoin pour les habitants. Le Président propose d'envoyer un mail aux mairies du SIVOM pour faire un point de la quantité que cela représenterait.

Mme GIRAudeau Danielle propose que pour les habitants, il serait bien de leur communiquer que les pièges peuvent se faire avec peu de matériel (bouteille plastique et boissons sucrées), et les inciter à voir une vidéo sur internet pour la fabrication du piège.

Ambrosie et cafards et termites : Sur la commune de Villexavier ainsi que sur celles limitrophes il a été signalé une prolifération de l'ambrosie (plante invasive) et de cafards. Sur la commune de Guitinières ce sont les termites qui sont présentes.

Le Président répond qu'il n'y a pas d'actions menées par le SIVOM.

Monsieur le Président donne la parole à Mme GUIMBERTEAU, Conseillère départementale, qui rappelle avec M. Christophe CABRI également Conseiller départemental qu'ils restent mobilisés et à la disposition des communes pour toute subvention toute l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
C. CABRI


SIVOM du Canton de JONZAC
7, Rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

La Secrétaire
JOLY Marie-Eve



Annexe Compte Rendu
du 22 juillet 2020

SIVOM DE JONZAC

**Note de présentation brève et synthétique
retravaçant les informations financières
essentiels**

**Comptes Administratifs 2019
Budget 2020**

SOMMAIRE

Fonctionnement

Page	1 à 2	Dépenses et Recettes de Fonctionnement
Page	3	Informations complémentaires sur le gymnase

Investissement

Page	4	Dépenses et Recettes d'Investissement
------	---	---------------------------------------

Affectation des résultats

Page	5	Affectation des résultats
------	---	---------------------------

SIVOM DE JONZAC
Compte Administratif 2019 - Budget 2020
Dépenses de fonctionnement

Chap./ Articles	Désignation	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
011	Charges à caractère général	65 700,00	42 793,27	64 700,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 022,95	1 100,00
60612	Energie - Electricité	5 300,00	4 743,12	5 000,00
60613	Chauffage urbain	22 000,00	18 663,31	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 250,28	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	446,40	2 000,00
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	300,00
6064	Fournitures administratives	200,00	12,88	200,00
6068	Autres matières et fournitures	1 200,00	189,60	1 200,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	300,00	0,00	300,00
615228	Entretien autres bâtiments	10 000,00	1 116,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	180,00	1 000,00
6156	Maintenance	500,00	181,20	500,00
6168	Assurances autres	2 400,00	2 361,80	2 600,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	100,00
6188	Autres frais divers (destruction nids frelons)	11 500,00	9 622,86	12 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	358,32	500,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	500,00
6247	Transports collectifs	500,00	200,00	500,00
6257	Réceptions	700,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	351,55	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	2 200,00	2 093,00	2 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	47 700,00	47 699,89	51 000,00
6218	Autres personnel extérieur	47 700,00	47 699,89	51 000,00
65	Autres charges de gestion courante	174 050,00	149 008,20	176 000,00
65548	Participations pour piscines			
	Antilles	6 300,00	6 300,00	6 500,00
	Vibrac	11 550,00	11 550,00	12 500,00
657348	Subv.fonctionnement			
	Réaux sur Trèfle (piscine)	21 550,00	21 135,00	22 000,00
	Centre de Loisirs	68 750,00	55 375,56	65 000,00
	Halte garderie	39 100,00	32 858,02	39 000,00
65737	Subv.fonct. aux éta publics locaux	6 000,00	0,00	6 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	20 800,00	21 789,20	25 000,00
65888	Autres charges de gestion courante		0,42	
66	Charges financières	600,00	586,26	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800,00	748,04	0,00
661121	ICNE de l'exercice N			0,00
661122	ICNE de l'exercice N-1	-200,00	-161,78	0,00
6688	Autres		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues	7 610,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 610,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 370,00	2 365,35	5 300,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	2 370,00	2 365,35	5 300,00
	TOTAUX	298 530,00	242 452,97	297 500,00

SIVOM DE JONZAC
Compte Administratif 2019 - Budget 2020
Recettes de fonctionnement

Chap./ Articles	Désignation	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
74	Dotations, subventions et participations	220 000,00	201 874,41	233 139,03
7472	Régions	1 500,00	957,00	1 500,00
7473	Départements	8 700,00	8 700,00	8 700,00
74748	Autres communes	209 800,00	192 217,41	222 939,03
75	Autres produits de gestion courante	22 800,00	24 600,00	24 600,00
752	Revenus des immeubles	22 800,00	24 600,00	24 600,00
76	Produits financiers	601,41	610,94	0,00
7621	Prod, des autres immo. fin. encaissé à l'échéance	801,41	748,08	
76221	ICNE de l'exercice N	0,00	0,00	
76222	ICNE de l'exercice N-1	-200,00	-161,79	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	24,65	
002	Excédent de fonctionnement reporté	55 128,59	55 128,59	39 760,97
002	Excédent de fonctionnement reporté	55 128,59	55 128,59	39 760,97
	TOTAUX	298 530,00	282 213,94	297 500,00

SIVOM DE JONZAC

Informations complémentaires sur le Compte Administratifs 2019 et le Budget 2020

Dépenses de fonctionnement GYMNASE

Chap./Articles	Désignation	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
011	Charges à caractère général	41 800,00	28 950,07	39 300,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 022,95	1 100,00
60612	Energie - Electricité	5 300,00	4 743,12	5 000,00
60613	Chauffage urbain	22 000,00	18 663,31	20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 250,28	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	446,40	1 500,00
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	200,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00	0,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	500,00	181,20	500,00
6168	Autres	600,00	592,11	700,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 699,15	2 000,00
6241	Transports de biens	400,00	0,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	351,55	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 800,00	37 646,89	39 000,00
6218	Autres personnel extérieur	36 800,00	37 646,89	39 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues		0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles			
	TOTAUX	79 100,00	66 596,96	78 800,00

SIVOM DE JONZAC
Compte Administratif 2019 - Budget 2020
Investissement

DEPENSES					RECETTES				
Chap./ Articles	Désignation	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020	Chap./A rticles	Désignation	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
					10	Dotations, fonds divers et réserves	3 251,00	3 272,54	2 900,00
					10222	FACTVA	3 251,00	3 272,54	2 900,00
16	Emprunts et dettes assimilés	33 900,00	33 874,06	0,00	16	Emprunts et dettes assimilés	198,43	0,00	241,48
1641	Emprunts en euros	33 900,00	33 874,06		165	Dépôts et cautionnements reçus	198,43	0	241,48
21	Immobilisations corporelles	89 350,00	9 209,88	89 700,00					
2141	Const. sur sol d'autrui-Bâtiments			1 400,00					
2142	Const. sur sol d'autrui-Immeubles de rapport	22 850,00		28 300,00					
2148	Const. sur sol d'autrui - autres construction	66 500,00		50 000,00					
2158	Autres install., matériel et outillage techniques								
2188	Autres immobilisations corporelles		9 209,88	10 000,00					
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00					
2314	Constructions sur sol d'autrui								
27	Autres immobilisations financières	200,00	0,07	300,00	27	Autres immobilisations financières	33 900,00	33 874,07	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	200,00		300,00	276348	Autres communes	33 900,00	33 874,07	
276348	Autres communes		0,07						
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00					
020	Dépenses imprévues								
					001	Excédent d'investissement reporté	83 730,57	83 730,57	80 158,52
					001	Excédent d'investissement reporté	83 730,57	83 730,57	80 158,52
					021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
					021	Virement de la section de fonctionnement			
					040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 370,00	2 365,35	5 300,00
					28031	Frais d'études			1 100,00
					28158	Autres install., matériel et outillage techniques	1 300,00	1 300,00	1 800,00
					28188	Autres immobilisations corporelles	1 070,00	1 065,35	2 400,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	1 400,00
2314	Constructions sur sol d'autrui				2031	Frais d'études			1 400,00
	TOTAUX	123 450,00	43 084,01	90 000,00		TOTAUX	123 450,00	123 242,53	90 000,00

Tableau récapitulatif des résultats de l'exécution du budget 2019 et de l'affectation du résultat sur 2020

Libellé	Montants
Fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	242 452,97 €
Recettes de l'exercice	227 085,35 €
Résultat de l'exercice	-15 367,62 €
Résultat N-1	55 128,59 €
1 - Résultat cumulé à fin 2019	39 760,97 €
Investissement	
Dépenses de l'exercice	43 084,01 €
Recettes de l'exercice	39 511,96 €
Résultat de l'exercice	-3 572,05 €
Résultat d'exécution N-1	83 730,57 €
2 - Résultat cumulé à fin 2019	80 158,52 €
Résultat cumulé* (1+2)	119 919,49 €
Reste à réaliser (invest.)	
RAR Dépenses	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
3 - Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé (1+2+3)	119 919,49 €

Affectation du résultat de fonctionnement 2019	
Compte 1068 (recette d'investissement)	0,00 €
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	39 760,97 €
Résultat fonct. 2019	39 760,97 €

* hors restes à réaliser

